

Bilan trimestriel des événements en radiothérapie déclarés à l'ASN, classés au niveau 1 de l'échelle ASN-SFRO, entre le 1er janvier et le 31 mars 2013

Paris, le 20 Juin 2013

Note d'information

Entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2013, 42 événements significatifs de radioprotection ¹ en radiothérapie ont été classés au niveau 1 de l'échelle ASN-SFRO. Ces événements, sans conséquence attendue sur la santé des patients, ont néanmoins fait l'objet d'une analyse visant à en tirer les conséquences et à éviter qu'ils ne se reproduisent.

Ces 42 événements ont concerné, pour chacun d'entre eux, un patient unique. 39 ont eu lieu au cours d'un traitement de radiothérapie externe et 3 lors d'un traitement de curiethérapie.

La majorité des événements (27/42) a pour origine une anomalie de positionnement du patient ayant entraîné l'exposition d'une zone non prévue et résultant soit :

- d'une erreur de centrage par rapport au point de référence permettant de repérer la zone à traiter (23) ;
- d'une erreur d'interprétation des images de contrôle (2) ;
- d'une erreur de saisie d'un paramètre dans le logiciel de traitement (2) ;

1 événement en curiethérapie est lié à l'état du patient, particulièrement agité pendant l'application du traitement.

7 événements concernent une erreur de mise en forme du faisceau résultant :

- de la mise en place incorrecte d'un accessoire de traitement, de son omission ou de l'utilisation de celui prévu pour un autre patient (6) ;
- de la confusion entre plusieurs champs à irradier (1).

4 événements concernent une erreur d'identification de patients consécutive à :

- une interversion entre deux patients (3) ;
- une erreur de sélection de dossier dans le logiciel d'enregistrement et de vérification des paramètres de traitement (1).

Enfin, 4 événements sont dus à une erreur de dose, lors d'une ou plusieurs séances, ou liés à une erreur de fractionnement de la dose.

Les événements de niveau 1 font l'objet d'investigations de l'ASN dans le cadre d'inspections spécifiques ou à l'occasion des inspections que l'ASN conduit régulièrement dans les centres de radiothérapie. Par ailleurs, ils sont exploités dans le cadre d'un bulletin ² à l'attention des professionnels de la radiothérapie : « **La sécurité du patient : pour une dynamique de progrès** ». Ce bulletin élaboré périodiquement par l'ASN, en collaboration avec les professionnels de la radiothérapie participe à l'amélioration des pratiques sur la base des enseignements issus des événements déclarés à l'ASN. Le bulletin numéro 4 est consacré à « **Quels événements déclarer à l'ASN ?** ».

L'ASN constate que les événements les plus fréquents sont liés à une anomalie de positionnement du patient, les causes sont essentiellement d'origine humaine et organisationnelle.

Les mesures correctives proposées par les centres pour la période considérée ont consisté :

- pour le positionnement du patient :

- à réduire les tolérances sur les écarts admissibles de déplacement de la table lors du repositionnement ;
- à mettre en place une « check-list » de vérification du positionnement du patient ;
- à réaliser la séance de traitement après validation systématique des images de contrôles de (re)positionnement, en particulier pour les patients particulièrement agités ;
- à utiliser un seul logiciel d'enregistrement et de vérification des données au lieu de deux distincts ;
- pour l'identitovigilance :
 - à ne sélectionner le dossier de traitement dans le système « Record & Verify »² qu'après présentation, par le patient, de la convocation sur laquelle figurent des éléments d'identification tel qu'un code-barres.
- pour respecter la géométrie du faisceau et associée à l'utilisation des accessoires de traitement :
 - à inclure un message informatique d'alerte en cas d'absence de l'accessoire de traitement.

Pour en savoir plus :

- Consulter les **précédentes notes d'information**
- Consulter l'**échelle ASN-SFRO pour la prise en compte des événements de radioprotection affectant des patients dans le cadre d'une procédure de radiothérapie.**

1. Ces 42 événements significatifs de radioprotection correspondent à 64 séances délivrées. Chaque trimestre, plus de 400 000 séances sont délivrées en radiothérapie. (Source : INCA, Situation de la radiothérapie en 2011, juin 2012)

2. Logiciel de planification dosimétrique transmettant à l'accélérateur les données nécessaires à la réalisation du traitement, enregistrant les paramètres en fin de la séance de traitement et vérifiant la conformité des données d'entrée avec les données de sortie.